

CHAPITRE X.—RESSOURCES ET PRODUCTION DE FOURRURES.

Ce chapitre est divisé en trois sections: le commerce des fourrures, au sens que lui a donné son association avec l'histoire du Canada; l'élevage des animaux à fourrure, dans le même cadre qu'antérieurement dans le chapitre de l'agriculture; les statistiques de la production et du commerce des fourrures, couvrant la production totale et le commerce extérieur des pelleteries brutes.

Section 1.—Le commerce des fourrures.

Aperçu historique.—Le rôle que jouait le commerce des fourrures au Canada sous le régime français est bien connu; chacun sait que pendant un siècle et demi il fut tout à la fois le mobile des découvertes et de l'expansion de la colonie et le fléau des autres industries. On peut dire que, plus tard, la Compagnie de la Baie d'Hudson fut le principal moteur de la vie de l'Ouest jusqu'à ce que la Puissance eût assez grandi pour l'absorber, léguant à la civilisation qui lui succéda une race indigène accoutumée à l'homme blanc et un exemple d'organisation et de discipline dont l'influence fut durable. Les faits saillants de l'histoire du commerce des fourrures sont donnés aux pp. 346-349 de l'Annuaire de 1934-35.

L'industrie moderne.—De grands changements se sont produits dans le commerce des fourrures au Canada depuis les premiers temps de la colonie. Les chemins de fer ont révolutionné les conditions de transport dans l'Ouest et partout où leur influence s'est fait sentir. Plus récemment les véhicules à moteur et l'ouverture de nouvelles routes ont donné accès aux coins les plus reculés des centres habités. Des vaisseaux sillonnent les plus grands lacs et rivières, tandis que des bateaux à gazoline s'avancent très loin sur les cours d'eau. Enfin l'aéroplane est très fréquemment employé pour le transport des fourrures des districts les plus inaccessibles. Le piégeage sur une plus grande échelle et le perfectionnement des méthodes de capture, de même que le développement de l'industrie du bois, des mines et de l'agriculture, ont relégué les animaux à fourrure plus loin des régions habitées et afin de conserver au pays ses ressources en fourrures, des lois plus sévères ont été passées sur la capture des animaux et le commerce des fourrures. De plus, certains de ces animaux à fourrure semblent s'adapter aux conditions des centres peuplés, comme l'indique le fait que l'Ontario et le Québec, les deux provinces les plus peuplées, rapportent les plus grandes captures d'animaux à fourrure. Quoique la colonisation du pays diminue inévitablement l'étendue du terrain nécessaire à la vie de certains animaux à fourrure, tels que le castor, il reste cependant une étendue considérable de terres impropres à l'agriculture et qui sous une administration convenable peuvent conserver perpétuellement à ces animaux leur habitat naturel. En tout la production annuelle de fourrures au Canada dans les conditions modernes a augmenté plutôt que diminué. Cependant certaines fourrures précieuses des premiers temps n'ont pas seulement diminué en importance relative, mais la moyenne de production annuelle est moindre.

Conservation.*—La conservation des animaux à fourrure au Canada relève des gouvernements provinciaux et de celui des territoires. Toutefois, le Dominion est aussi intéressé à la conservation des animaux à fourrure et des ressources de la vie sauvage, et c'est en effet dans le but de coordonner les efforts des différents organismes de conservation de la vie sauvage qu'en 1916 le Conseil consultatif de

* Préparé sous la direction de F. H. H. Williamson, commissaire des Parcs Nationaux du Canada, ministère des Mines et Ressources Ottawa, par Hoyes Lloyd, inspecteur de la protection de la vie sauvage.